

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE GLORY ENTREPRISE IVOIRE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DU GRAND
MARCHE, LOT : 1056, ILOT : 116, 10 BP 2724 ABIDJAN 10,
Lot 1056, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE GLORY ENTREPRISE
IVOIRE »

Objet : Vente de vêtements - Vente de produits cosmétiques - Vente de mèches hautes qualités - Commerce général - Import-export - Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens et meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DU GRAND
MARCHE, LOT : 1056, ILOT : 116, 10 BP 2724 ABIDJAN 10,
Lot 1056, Ilot 116

Dirigeant(s) Mme YAVO AKOUA MIREILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02186 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13702/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

